



Fédération Syndicale Unitaire



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

4, rue Louis Poterat
76100 Rouen
Tél. : 02 35 72 90 24
Site : fsu76.fsu.fr
E-mail : fsu76@fsu.fr

Bulletin n°55
Décembre 2018

Rouen CTC
SITE DE DEPOT
P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Déposé le 18 décembre 2018

La crise sociale qui gagne le pays trouve son origine dans les politiques libérales à l'œuvre depuis des décennies et qui atteignent leur paroxysme ces derniers mois. La volonté du pouvoir en place, de démanteler notre modèle social ne leurre plus personne. L'absence d'écoute et de prise en compte, pendant des décennies, par les différents gouvernements, de mobilisations sociales importantes numériquement, amène à une radicalisation de secteurs de la population, n'ayant pas pour habitude de se mobiliser.

La stratégie gouvernementale de passer outre les corps intermédiaires pour les affaiblir ne fait qu'ajouter à la crise. En voulant "maintenir son cap", le gouvernement ne semble pas prendre la mesure de la colère qui s'exprime face aux injustices sociales. Il ne répond ni aux inquiétudes ni aux revendications particulièrement en ce qui concerne le pouvoir d'achat.

Dans ce contexte particulier couplé à la remise en cause par le gouvernement des instances de dialogue social et de marginalisation du rôle des organisations syndicales la FSU se félicite de la participation des personnels qui porte la fédération au premier rang dans de nombreux ministères et au second rang dans la Fonction Publique d'état.

Pour la FSU, les annonces faites par le Président de la République sont très inquiétantes pour l'avenir de la Fonction Publique et de ses agents. Le point d'indice reste gelé, la réforme de l'Etat et de la fonction publique dans l'objectif d'une meilleure maîtrise de la dépense publique est confirmée. Emmanuel Macron poursuit les politiques libérales mises en œuvre depuis 18 mois : budget 2019, suppression de l'ISF, réforme du système des retraites, financement du chômage, réorganisation de l'État...

La FSU considère propose aux Fédérations de fonctionnaires d'appeler à une journée d'action nationale pour permettre à la Fonction publique d'assurer des services publics de qualité sur l'ensemble du territoire et pour davantage de reconnaissance des agents qui en assurent le fonctionnement au quotidien.

La FSU invite les personnels à développer et à participer à toutes les initiatives qui s'organiseront de manière unitaire large dans les semaines et les mois qui viennent.

Nadine ARAGONA, Valérie PIRES, Jean-Marie BARBAZANGES,

FONCTION PUBLIQUE

**LA FSU
SE BAT**

SOMMAIRE

Edito	P. 1
Ordonnance de 45	P. 2
Réforme du BAC	P. 3
Réformes de lycées	P. 4
Coalition Climat	P. 5
Du côté des retraités	P. 6
Expression des courants de pensée	P. 7
Journée Internationale des migrants	P. 8
Mineurs isolés en danger	P. 8
Le SNUTER 76 entre au CDG	P. 8
Résultats locaux des élections	P. 2 à P. 5

La France n'est pas assez riche d'enfants pour en négliger un seul !

Le 21 novembre dernier, la garde des sceaux a ajouté la réforme de l'ordonnance de 45 au menu du projet de loi Justice, obtenant ainsi l'aval du parlement pour créer un « code pénal de la justice des mineur-e-s », légiférant par ordonnance, sans débat parlementaire.

Le SNPES-PJJ s'alarme d'une telle précipitation à l'heure où le gouvernement ne privilégie que la seule option de l'enfermement avec des chiffres d'incarcération des mineurs au plus haut et en créant 20 nouveaux Centres Educatifs Fermés supplémentaires, à l'heure où la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme, où la contrôleur générale des lieux de privation de liberté dénoncent depuis plusieurs années les dysfonctionnements inhérents à ce type de structure.

Parallèlement, les services éducatifs de milieu ouvert, d'insertion et les autres types d'hébergement (foyers, familles d'accueil) sont privés de leurs moyens humains pour accompagner convenablement les jeunes et leurs familles.

En Haute-Normandie de nombreux postes d'éducateurs, de psychologues, d'ASS, sont fermés tandis que les listes d'attentes s'allongent dans les services. La région Normandie disposait déjà de 3 CEF, elle en comptera deux de plus en 2020.

Le SNPES Pjj dénonce cette politique et continuera à militer pour une justice des enfants protectrice et émancipatrice.



Céline TINTILLIER

Responsable de la section SNPES-PJJ 27 et 76

Résultats des élections professionnelles dans notre département, notre région.

Elections au CT de la DRAC

(Direction Régionale des Affaires Culturelles de Normandie)

Il y avait 3 listes déposées. Une CFDT, une Sud Culture Solidaires, et une liste d'union Snac-FSU et CGT Culture.



Avant la réunification Haute et Basse Normandie, Sud Culture tenait les 3 sièges de Basse Normandie et 2 des 3 sièges de Haute Normandie. La FSU ne tenait qu'un seul siège en Haute-Normandie. Cette fois, il y avait 4 sièges à pourvoir.

CT DRAC			
	Voix	%	sièges
SNAC-FSU / CGT	43	41,27 %	2
CFDT	31	24,60 %	1
Sud Culture	43	34,13 %	1

Elections au Ministère de la Justice

Le SNPES-PJJ est très satisfait des résultats des élections professionnelles sur le territoire Haut Normand.



Avec un taux de participation de 54 %, le SNPES-PJJ-FSU est arrivé largement en tête au scrutin du CTIR, ces résultats déterminant également la répartition des sièges au CTT.

CTT		
	%	sièges
SNPES-PJJ-FSU	62 %	5
CGT	11 %	1
FO	7 %	0
CFDT	7 %	0
UNSA	6 %	0

Réforme du bac : cette fois le loup est dans la bergerie !

Dans l'enseignement agricole....

La place du bac « sciences et techniques de l'agronomie et du vivant » est essentielle dans l'architecture de formation de l'enseignement agricole public... ou comment casser un outil de travail qui fonctionne.

Le 29 novembre dernier, le Ministère réunissait un groupe de travail pour une présentation du contexte de la réforme du Bac STAV et surtout de l'avancée des travaux sur les projets de référentiels et de grilles horaires. A l'issue de cette réunion nous sommes très inquiets sur les objectifs du Ministère dans cette réforme et sa volonté réelle de renforcer l'attractivité de cette filière.

En préalable de l'exposé de la DGER et de l'Inspection et de l'ouverture des échanges, le Snetap-FSU a rappelé les exigences des personnels pour la filière technologique de l'Enseignement agricole : **le maintien d'un Bac STAV garantissant aux élèves une poursuite d'étude choisie, mais aussi une formation technologique et technique ambitieuse, pierre angulaire de ce Bac, et reposant sur des stages en entreprise, des cours, des**

TP-TD et de la pluridisciplinarité dans des domaines de spécialité bien déterminés.

Nous rappelons aussi notre demande d'un bilan du Bac Techno actuel avant toute évolution de la formation et du diplôme. La DGER est restée muette sur ce point !

Le Snetap-FSU a ensuite interrogé l'administration sur bon nombre de points. Si bon nombre de réponses sont restées très imprécises, quatre points au moins ont attiré toute notre attention :

- **la remise en cause des stages individuels dans la formation** : la DGER ne s'est pas cachée de s'interroger encore sur l'intérêt du stage individuel dans le nouveau STAV, n'hésitant pas à envisager une modification de l'arrêté du 31 juillet afin de revoir la durée du stage, voire son maintien (sic),
- **les horaires pluridisciplinaires** que la DGER refusent d'affecter au nom de la liberté pédagogique et de l'autonomie des établissements,
- **les dédoublements que la DGER entend remettre en cause** dans une



« réflexion globale », conduite d'ici janvier, pour prétendument, faciliter l'accueil des élèves,

- **le « grand oral » présenté comme un « oral d'explicitation » (du type VAE)** pour lequel la DGER butte à trouver une véritable cohérence avec la formation.

Pour le Snetap-FSU, les orientations majeures de la DGER sont en l'état inacceptables, car en contradiction avec les ambitions affichées.

Vous l'aurez compris... une fois de plus il va falloir peser sur ces décisions !

Franck-Olivier PAUVERT,
co secrétaire du SNETAP-FSU
Normandie.
Plus d'infos sur SNETAP-FSU.fr

Elections : Le SNETAP-FSU occupe la première place dans notre région

CTREA Normandie 52,95 % de participation		
	%	sièges
FSU	50,34 %	6
CFDT	14,55 %	1
CGT	12,50 %	1
FO	10,79 %	1
UNSA	11,82 %	1

CCPR / A Normandie 36,52 % de participation		
	%	sièges
FSU-CGT	52,70%	2
CFDT	36,49 %	1
FO	5,41 %	0
UNSA	5,41 %	0

Le résultat des élections du scrutins de la CCPR B/C de la région Normandie n'a pas pu être prononcé en raison de l'égalité parfaite du nombre de voix entre deux organisations syndicales.

Sur ce scrutin, il est prévu l'attribution de 3 sièges, 2 ont d'ores et déjà été attribués à FSU-CGT. Le dernier siège à pourvoir est à attribuer entre FO et CFDT. Les textes prévoient qu'un tirage au sort soit réalisé.

Réformes des lycées : une plus grande liberté de choix pour les élèves ?



Le Ministère de l'Éducation Nationale veut réformer, de manière unilatérale, les lycées professionnels, technologiques et généraux. Les séries ES, L et S de la voie générale sont supprimées et remplacées par des enseignements communs, de spécialité et optionnels.

En Seconde, l'élève formule des choix de spécialité (4) qu'il devra suivre en Première à hauteur de 3 puis il devra en abandonner 1 en Terminale. **Il réduit ainsi la diversité de son parcours.**

Pourra-t-il vraiment choisir « sa » combinaison de spécialités ?

Ce choix conditionnera « la pertinence de la poursuite d'études dans le supérieur ». S'il n'a pas choisi, en Seconde, à 15-16 ans, les spécialités

« attendues » par la formation supérieure visée, il pourra se voir rejeter par cette dernière.

L'enseignement supérieur contrôle l'enseignement secondaire et la **sélection s'effectue précocement.**

Les exclus, élèves issus de familles non initiées, élèves pratiquant une certaine auto-censure, n'auront qu'à s'en prendre à eux-mêmes si « leur choix » est inapproprié : **l'institution se dédouane, l'École publique se donne bonne conscience.**

Le Baccalauréat, jusqu'alors 1^{er} grade universitaire, ne sera plus un examen national mais local, estampillé du lycée qui l'aura délivré selon les spécialités qu'il aura proposées et le contrôle continu mis en place.

Tri social et restriction budgétaire sont les objectifs de ces réformes. Il faut réformer pour économiser : au moins 2950 postes d'enseignants sont supprimés dans le Secondaire à

la rentrée 2019 !

La FSU dénonce cette politique et revendique une véritable démocratisation du système éducatif. Les manifestations lycéennes révèlent l'inquiétude des lycéens par rapport à leur avenir.

Les syndicats SNES, SNEP, SNUEP et SNESUP appellent à se rassembler devant le rectorat et à demander des audiences le 19 décembre, jour où se tiendront à la fois le Conseil Supérieur de l'Éducation destiné à l'examen des programmes du lycée et le Comité Technique Ministériel sur les dotations accordées aux académies pour la rentrée 2019

Valérie DEGOY



Résultats des élections professionnelles dans notre département, notre région.

A l'Agence de l'Eau Seine Normandie

Le SNE-FSU est très satisfait de sa progression aux élections des instances de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

		suffrages SNE-FSU		
		2011	2014	2018
CT		56,59%	50,79%	65,40%
CCP		59,66%	47,97%	69%
CCP				
		voix	%	sièges
SNE-FSU		167	69 %	4
CFDT		75	31 %	1
CT				
		voix	%	sièges
SNE-FSU		176	65.4 %	3
CFDT		93	34.6 %	2



Syndicat national de l'environnement



Le SNE-FSU obtient 1 siège au CT du Ministère de la transition Ecologique et Solidaire.

Dans l'enseignement supérieur

Les résultats aux élections dans l'enseignement supérieur dans notre région sont bons.



Au CT de l'Université Rouen Normandie, la FSU arrive en première position avec 38.5% des voix et 4 sièges sur 10.

La FSU obtient 5 sièges sur 7 aux différentes CCP : les 2 sièges des catégories C et B et 1 siège sur 3 pour la catégorie A.



Les enseignants chercheurs de l'Université de Rouen ont choisi la FSU avec 54% des voix devant la CGT 12% et la CFDT 12 % pour les élections au CTU

Dans l'ensemble des universités normandes les personnels ont placé la FSU en tête de leur suffrages pour le CTM de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Coalition Climat : nous n'avons qu'une seule planète...

La Coalition Climat de Rouen est un regroupement d'associations dont l'objectif est d'informer la population et de poser la question du dérèglement climatique. Créée en 2014 dans le cadre de la COP21, elle s'est reformée récemment suite à une prise de conscience citoyenne de plus en plus prégnante quant aux sujets liés au dérèglement climatique.

En effet, le GIEC (groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) a publié en octobre 2018 un rapport qui fait état du non-respect des engagements pris par les différents États lors de la COP21. Le réchauffement climatique devait se limiter à +1,5° ou +2° degrés mais il n'en est rien à l'heure actuelle. La stratégie des petits pas ne suffit plus !

Le GIEC a déjà présenté les risques d'une telle situation : augmentation des catastrophes naturelles, températures extrêmes, montée des eaux, disparitions de nombreuses espèces animales et végétales... Les solutions proposées, qui se limitent trop souvent à la captation du carbone pour réduire les gaz à effet de serre, ne sont pas viables : coûteuses, mal maîtrisées et dévoreuses d'espaces (au moins deux fois la surface de l'Inde !). **Faudra-t-il donc choisir entre nourrir l'espèce humaine ou sauver notre planète ?**

Afin d'alerter la population, **une marche a été organisée le samedi 8 décembre**, à l'initiative du collectif citoyen « Il est encore temps ». Plusieurs associations de la Coalition Climat y étaient présentes et ont défilé pacifiquement dans les rues, accompagnées de centaines de citoyens, rappelant l'urgence d'un changement de politique sur les questions climatiques. **Plus que jamais, la FSU rappelle sa volonté de construire une transition écologique socialement juste !**



Morane LE DEUNF.

Résultats des élections professionnelles dans notre département, notre région.

Education Nationale CTA de Rouen		
	Voix	sièges
FSU	4022	4
FO	2684	3
CGT	920	1
UNSA	2594	2

Education Nationale CTSD 76		
	Voix	sièges
FSU	2039	5
FO	1029	1
CGT	688	1
UNSA	1855	3

Education Nationale CTM						
	FSU	CGT	FO	CFDT	SUD	UNSA
Voix	143 743	25 265	56 242	34 593	19 601	88 936

La FSU confirme sa première place au CT ministériel.



La FSU conforte sa position majoritaire au CT Académique et au CTSD. Elle remercie tous les syndiqués qui ont participé à cette réussite

Du côté des retraités : non à la magie !

A l'heure actuelle les retraites représentent 14 % du PIB. Ce chiffre est presque un chiffre magique !

Comme le déficit public qui ne doit pas dépasser les 3% du PIB, ou la dette pas plus de 60% du PIB, les retraites ne doivent pas dépasser 14% du PIB.

Pourquoi ces chiffres, personne ne sait, c'est là qu'intervient la magie ! C'est comme ça, point à la ligne.

Or sans être de grands experts chacun constate ce qu'on sait depuis le boom démographique de l'après-guerre, le nombre de retraités augmente à grande vitesse en ce moment, mais il faudrait rester dans le cadre des 14%.

Donc chacun comprend qu'il faut baisser les pensions actuelles et à venir...

Pour les pensions à venir, la réforme en gestation est explicite : pour les enseignants ce sera une baisse drastique. Pour les retraités actuels il y a la hausse de la CSG non compensée (même si la barre des 2000 € pour l'absence d'augmentation de la taxe est un acquis lié à nos actions) et la désindexation des pensions sur les prix. Ainsi entre



2017 et 2020 les pensions auront diminué d'environ 4 à 6% (sous réserve de l'inflation constatée et selon la CSG payée). S'ajoute la désindexation du point d'indice pour les actifs qui se traduit par des pertes colossales pour les nouveaux retraités (un néo retraité certifié hors classe 7^{ème} échelon a une retraite inférieure de 200 € mensuels par rapport à son collègue parti avant 2008.)

Alors il faut poursuivre l'action comme le propose le groupe des 9 : diffusion sur les marchés de la lettre au président du groupe LREM à l'assemblée, interpellations des élus, réunion débat le 5 février à Rouen...

Philippe KOEHLIN et Jackie STOCKER

Expression des courants de pensée

l'école
émancipée

**Crise sociale, crise écologique ...
Pour une FSU résolument dans l'action !**

Les élections professionnelles sont maintenant derrière nous. Elles donnent un état des lieux des rapports de force entre organisations syndicales de la fonction publique globalement peu modifié. La FSU reste largement première dans l'éducation nationale, ce qui lui confère une responsabilité particulière dans le contexte actuel de mobilisation des lycéen.ne.s, sur des revendications qui sont également les nôtres (rejet de parcoursup, refus de la réforme du lycée et du bac, augmentation des moyens pour l'éducation, contre la hausse des frais d'inscription pour les étudiants étrangers). Cette mobilisation soudaine, qui n'est pas étrangère à la contestation sociale des « gilets jaunes », subit aujourd'hui une répression féroce de la part des forces de police et une forme d'intimidation de certains chefs d'établissement, relais zélés de Blanquer sur le terrain.

Face à cette situation sociale nouvelle qui met le gouvernement dans une position très fragile et l'oblige à de premiers reculs, les organisations syndicales, en particulier celles qui se revendiquent d'un projet de transformation sociale comme la FSU, n'ont pas été à la hauteur, en ne proposant pas de cadre de mobilisation aux salarié.e.s. Elles doivent s'engager résolument dans l'action auprès des lycéen.ne.s, en convergence avec les autres composantes du mouvement social, pour une plus grande justice sociale et écologique, pour un renforcement des services publics, performants et présents sur tout le territoire.

Répondre



Gilets jaunes. Lycéens. Avocats contre la réforme de la justice... Ces mouvements ne sauraient être confondus même s'ils révèlent les fractures comme les cristallisations de la société française. Pour la FSU, il n'y a nulle surprise. Nous sommes, dans la pratique de nos métiers, pour nous-mêmes comme pour les usagers, confrontés tous les jours aux inégalités sociales, aux effets de la baisse du pouvoir d'achat, à la réduction des services publics.

Ces mouvements expriment des revendications multiformes parfois contradictoires, en évolution. Le mouvement syndical dont la FSU ne peut rester l'arme au pied. Nous devons reconnaître des demandes, qui convergent avec les nôtres : refonte complète de fiscalité, élément central d'une politique de redistribution des richesses comme de financement de la transition écologique. La FSU doit, de fait, chercher, sans confusion, les conditions d'un dialogue et de construction de ces convergences.

Les gouvernements successifs ont amoindri voire dynamité pour le gouvernement en cours, les instances de négociation. Si la loi travail détruit tous les espaces de la négociation collective, elle n'empêche nullement l'expression des fractures. Cette irresponsabilité politique a favorisé les violences, elles-mêmes, multiformes, avec des acteurs tout aussi hétérogènes. Les forces de police, elle-même, épuisée, ont répondu aux ordres d'une hiérarchie hiératique qui a fait le choix d'une intervention dure contre les manifestants. Cette violence est à un niveau inacceptable. Elle s'exerce notamment contre des mineurs. La FSU, a dans ses fondamentaux la protection de la jeunesse. Nous devons être en dialogue avec les lycéens contre les réformes des lycées et du baccalauréat, en position de médiateurs dans les manifestations.

Les récentes élections professionnelles, selon des résultats encore partiels, renforcent nos positions dans de nombreux ministères : l'Education, l'Environnement, le Ministère de l'Agriculture. Elle voit l'émergence de la FSU dans la Fonction Publique Territoriale. Ces résultats liés à un travail de terrain, conforte notre légitimité comme interlocuteur incontournable et responsable du gouvernement, comme acteur de convergence. Etre responsable, c'est répondre. Il est urgent, d'entendre ce qui sourd et d'y répondre.

La FSU dans le mouvement social

Un mouvement social puissant qui se développe en marge du mouvement syndical, voilà de quoi laisser perplexes les responsables syndicaux ! Au-delà de toutes les appréciations, il n'en reste pas moins qu'il a su s'inscrire dans la durée et s'assurer un fort soutien populaire malgré le pari présidentiel du pourrissement et de la tension.

Les « gilets jaunes », marqués par une importante participation des femmes, sortent de l'ombre la population « invisible » la plus modeste, la plus précarisée. Ils soulèvent les questions des revenus, de la désertification territoriale des services publics, de la justice fiscale. Depuis des années le mouvement syndical bataille sans guère de succès sur ces mêmes dossiers. Comment alors ne pas saluer la première réussite des « gilets jaunes » : mettre le gouvernement en demeure de traiter en priorité la question sociale par une authentique répartition des richesses. La réponse jupitérienne est restée muette à ce sujet.

Dans le secteur éducatif, les mobilisations lycéennes et étudiantes contre la politique Blanquer de réforme du lycée, contre la réforme de l'enseignement professionnel, Parcoursup, les droits d'inscription des étudiant.e.s étrangers se mettent en place et doivent faire face à une répression violente accrue et humiliante.

Dans le secteur de l'éducation, la FSU

- doit condamner les atteintes aux libertés de manifester, les violences policières, l'utilisation d'armes invalidantes
- doit appeler à être aux côtés de la jeunesse contre la politique de Blanquer par la mobilisation, les manifestations et la grève : leurs revendications sont les nôtres !
- doit œuvrer à construire la convergence des luttes entre l'ensemble des secteurs mobilisés et s'adressera en ce sens à l'ensemble des organisations syndicales.

Philippe LEVET
Emancipation 76

18 Décembre : Journée internationale des migrant.es

A Rouen, Place St Sever 18h, comme dans tout le pays nous marcherons, contre la montée des nationalismes, des racismes et des fascismes qui s'étendent sur l'Europe et le monde.

Nous marcherons aux flambeaux en mémoire des dizaines de milliers de victimes des frontières et des politiques anti-migratoires des gouvernements des pays les plus riches de la planète.

Nous marcherons pour la liberté de circulation et la fermeture des centres de rétention.

Nous marcherons contre l'idée que l'immigration crée du dumping social, pour la régularisation des sans-papiers et pour l'égalité des droits.

Nous marcherons pour la ratification par la France de la « convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille » adoptée par l'ONU le 18 décembre 1990 et qui vise à garantir l'égalité de traitement entre travailleurs français et immigrés.

Jean Michel DREVON

ÈGM.
ÉTATS GÉNÉRAUX
DES MIGRATIONS

Mineurs en danger

Les mineurs isolés étrangers doivent être pris en charge par le département. Lorsqu'ils arrivent, leur minorité est quasi systématiquement mise en cause. Pendant l'évaluation (de leur minorité) ils sont, pour la plupart, livrés à eux-mêmes donc pour beaucoup à la rue (les mineurs n'ont pas droit au 115).

A la suite de l'évacuation du squat de La Garenne, ceux qui y avaient trouvé refuge ont à nouveau été sans solution de logement même si certains bénéficient du 115 citoyen. Les conditions de l'évaluation sont parfois traumatisantes pour les jeunes et aboutissent à 70-80% de « refus de minorité ». Après appel auprès d'un juge, lorsque celui-ci reconnaît la minorité, le département ne met pas toujours le mineur à l'abri et ce malgré les référés qui lui enjoignent celle-ci sous astreinte (600€/jour/jeune).



Pour sensibiliser les étudiants, une conférence a eu lieu à la faculté de Mt St Aignan à la suite de l'évacuation de La Garenne qui s'est terminée par l'occupation de l'amphi pour réclamer leur mise à l'abri. Pour toute réponse, la préfecture a envoyé les forces de police pour évacuer l'amphi puis ont ensuite forcé le local de l'UNEF (voir communiqué de presse de la FSU).

A la suite de cette occupation, des enseignants du département de sciences du langage de l'université ont pris l'initiative d'organiser des cours pour les mineurs isolés afin de rompre leur isolement et de les aider dans leurs démarches d'intégration.

Jean Paul WEILLER

La FSU territoriale s'implante dans les communes



Le SNUTER s'implante dans les communes. Pour sa première participation aux élections du CDG 76 qui gère les communes de moins de 50 agents, le SNUTER 76 a obtenu 1 siège au CT.

Le SNUTER 76 obtient 1 siège à le CAP catégorie C au conseil départemental.